

HIVER 2020

## COLS ET SOMMETS DES BAUGES EN RAQUETTES

Séjour randonnée en étoile, en hôtels \*\*

6 jours / 5 nuits / 5,5 jours de marche

**Séjour avec circuits de randonnées en raquettes dans les Alpes.**

Entre le lac du Bourget et le lac d'Annecy, le **massif des Bauges** constitue une entité à la fois géographique et culturelle. Ce Parc naturel régional est constitué de montagnes superbes, sauvages et paisibles où l'élevage est encore très présent.

Nous avons déniché des **itinéraires de randonnées menant à des cols et des sommets grandioses** où les chamois sont souvent au rendez-vous. Durant cette semaine, nous explorons les vallons secrets de la vallée des "Bauges Devant".

**Les randonnées à raquettes** s'effectuent à partir d'un hôtel\*\*, maison de village rénovée, très sympathique, au cœur du typique village de Jarsy.

### POINTS FORTS DU SEJOUR :

- Hébergement dans un village typique
- Massif sauvage et peu fréquenté
- Accès facile en train

## PROGRAMME

### Jour 01 : Lundi

Transfert pour Jarsy et déjeuner à l'hôtel.

Après s'être changés, sans véritable transition, nous allons effectuer notre première montée entre Trélod et Arcalod, points culminants des Bauges pour atteindre le **Col de Chérel** (1495 m). Nous longeons la **Réserve Nationale de Faune** et peut-être aurons-nous la chance d'apercevoir des chamois, car nous sommes en limite d'une "zone de protection spéciale".

Dénivelée : 520 m

Longueur : 6.5 kms

Horaire : 3 h 00 mn

### Jour 02 : Mardi

Ce "Tour des quatre cols" commence au dernier hameau de la vallée de Doucy, le **Cul du Bois**. Nous atteignons rapidement le **Golet de Doucy** (1329 m) et entamons ensuite la montée conduisant à la **Crête du Mont Julioz** (1500 m). Une traversée en forêt nous conduit au Col du Plane (1337 m), puis au Trou de la Fenêtre (1269 m). Nous descendons ensuite le doux vallon de clairière en clairière pour atteindre les **villages typiquement baujus de Mont Derrière et Mont Devant** (1010 m). Nous remontons au **Col de Bornette** (1304 m) nous ménageant de très belles vues sur le lac d'Annecy et le massif des Bornes-Aravis. Une belle traversée sous le Banc Plat nous ramène au **Golet de Doucy** (1329 m) et au **Cul du Bois**.

Dénivelée : 780 m

Longueur : 16 kms

Horaire : 5 h 30 mn

### Jour 03 : Mercredi

Nous commençons par nous élever au-dessus de la **haute vallée du Chéran**, au pied de la **pyramide du Trélod**. Nous quittons le fond de vallée austère et gagnons peu à peu les grands espaces dégagés du **vallon perché de l'Arclusaz**. Après être passés aux Chalets du Praz (1405 m), nous montons jusqu'à la **Crête Ouest** (1703 m), au sommet de la falaise. Nous y découvrons le massif des Bauges dans sa presque intégralité. Plusieurs variantes sont possibles pour la descente.

Dénivelée : 840 m

Longueur : 10.5 kms

Horaire : 5 h 00 mn

### Jour 04 : Jeudi

Une randonnée plus douce est au programme de cette journée. Nous partons d'Epernay, au fond de la vallée des Bauges Devant. Une douce montée entre forêt et clairière nous conduit à **Pré Bailet** (1041 m), puis à la **Crête de la Via**, sur la bordure sud du massif des Bauges. Nous atteignons le **Chalet du Potat** (1382 m), puis l'**Epion** (1422 m), point culminant de la journée. Le **Col du Potat** (1351 m) nous offre de superbes vues, du massif de la Lauzière et la Chartreuse jusqu'au **Mont Aiguille dans le Vercors**.

Dénivelée : 600 m

Longueur : 9.2 kms

Horaire : 4 h 00 mn

### Jour 05 : Vendredi

Cette randonnée au-dessus de Jarsy nous permet de découvrir la face ouest de l'Arcalod, point culminant des Bauges. Nous sortons de la forêt au **Chargieu** (1295 m). Après le petit col, nous gravissons les superbes pentes dégagées conduisant à la crête et à la **Croix d'Allant** (1580 m), splendide belvédère sur l'Arcalod et le Mont de la Coche. Selon l'enneigement, plusieurs itinéraires de descente sont possibles

Dénivelée : 730 m

Longueur : 9 kms

Horaire : 5 h 00 mn

**Code : 35BCSQA**

### Jour 06 : Samedi

Nous allons découvrir le versant Est du Mont Colombier qui fait face au village de Jarsy et que nous avons devant les yeux depuis une semaine. Une montée en forêt, puis une belle combe nous conduit au **Chalet Besson** (1281 m). En suivant la crête nous gagnons la **Croix du Plane** (1385 m), au pied du Mont Colombier. La descente s'effectue par la grange de **Frotte Cul**, la bien nommée.

Dénivelée : 730 m

Longueur : 8 kms

Horaire : 4 h 30

**Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre accompagnateur pour s'adapter aux conditions météorologiques et nivologiques –**

### ANIMATIONS hors randonnée :

Lors d'une semaine de randonnée en étoile, nous disposons toujours d'un peu de temps pour visiter les sites remarquables du massif. En fin de journée, au cours d'une ½ journée de mauvais temps, et si la proposition convient à l'ensemble du groupe, votre accompagnateur vous emmènera visiter au choix :

- La Chartreuse des Aillons : lieu qui retrace l'histoire du massif et présente de manière passionnante le patrimoine et l'architecture des Bauges.
- La maison thématique du Parc Naturel : paysages, Faune et Flore avec des maquettes intéressantes pour revivre vos randonnées !
- La fromagerie du Val d'Aillon : présentation de la fabrication des fromages locaux.

### ENNEIGEMENT

Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous assurons tout de même le départ de nos séjours. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si nous ne pouvons pas chauffer les raquettes.

La montagne est très différente en hiver, les couleurs ne sont pas les mêmes que l'été, et le soleil est plus bas sur l'horizon offrant des lumières de coucher de soleil tout au long de la journée !

**Code : 35BCSQA**

## FICHE PRATIQUE

### ACCUEIL

**Le Lundi en gare d'Aix Les Bains TGV (sortie principale) à 11h00.**

#### Accès voiture :

En provenance de Lyon, Grenoble : l'autoroute A43 jusqu'à Chambéry, puis A 41 en direction de Annecy. Sortie n°13 "Aix les Bains Sud". Suivre ensuite la direction centre ville, puis gare.

En provenance de Genève : l'autoroute A41 en direction de Chambéry. Sortie n°14 "Aix les Bains Nord" Suivre ensuite la direction centre ville, puis gare.

Transfert ensuite pour Jarsy en suivant l'accompagnateur avec votre véhicule.

Parking : Vous pouvez garer votre véhicule sans souci près de votre hébergement.

**Accès train : gare TGV d'Aix les Bains (horaires sur [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com))**

Paris gare de Lyon – Aix les Bains : 07h49 - 10h51 (TGV direct)

Lyon Part Dieu – Aix les Bains : 08h50 – 10h33

Marseille – Aix les Bains : 06h38 – 10h33 (via Lyon)

### DISPERSION

**Le Samedi en gare d'Aix Les Bains TGV vers 17h30.**

**Retour voiture : le samedi à l'hôtel**

**Retour train** : le samedi à la gare d'Aix les Bains (horaires sur [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com))

Aix les Bains – Paris : 18h01 – 21h15 TGV direct

Aix les Bains – Lyon : 17h34 – 18h52

Aix les Bains – Marseille : 17h43 – 20h46 (via Lyon)

#### Hébergements avant ou après la randonnée :

Si vous souhaitez arriver la veille ou repartir plus tard, il est possible de séjourner dans l'hôtel "camp de base" de ce séjour, dans la mesure des disponibilités. L'hôtelier peut même venir vous chercher à la gare de St Pierre d'Albigny (sous réserve de disponibilité)

### FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

**Code : 35BCSQA**

## NIVEAU

Pour marcheurs sportifs.

Randonneur niveau 3 sur une échelle de 5.

Itinéraire de montagne avec dénivelées de 600 à 840 mètres/jour. Accessible aux randonneurs n'ayant jamais pratiqué la randonnée en raquettes à neige. Si vous le souhaitez, il est toujours possible de se reposer une journée pour reprendre des forces.

Dénivelée moyenne : 600 m

Maximum : 840 m

Longueur moyenne : 10 km

Maximum : 16 km

Horaire moyen : 5 h 00 mn

Maximum : 5 h 30 mn

## HEBERGEMENT

5 nuits en hôtel \*\* à Jarsy, en chambres doubles (douche et WC dans la chambre). Au cœur d'un village de 150 habitants, dans une maison rénovée, l'hôtel est idéalement placé pour profiter de la vie locale. Les **inscriptions individuelles** sont regroupées en chambre de 2 à 3 personnes. Supplément pour chambre individuelle (120 €/personne), dans la mesure des disponibilités.

### Les repas

Pour les repas, Armelle se met en quatre pour nous faire découvrir la cuisine locale en sortant des « sentiers battus », résultat : pas de tartiflette ou de fondue, mais un régal tout en surprises !

Les pique-niques sont copieux et accompagnés de vivres de course, préparés par hébergement.

Vivres de course fournies (barres de céréales et/ou gâteaux-chocolat ; fruits secs).

## TRANSFERTS INTERNES

Notre minibus pouvant transporter 8 personnes en plus de l'accompagnateur, si le groupe dépasse ce nombre, nous pouvons vous demander d'utiliser votre propre véhicule.

Dans ce cas-là, il est bien évident que vous serez défrayé des frais engagés.

## PORTAGE DES BAGAGES

Vous ne portez qu'un sac comportant les affaires pour la journée et le repas de midi fourni, réparti entre tous.

## GROUPE

Les groupes sont constitués de 6 à 12 personnes.

## ENCADREMENT

Jean François, Pierre ou Claude, Accompagnateurs en Montagne Baujus, spécialistes de la randonnée hivernale.

**Code : 35BCSQA**

## **MATERIEL FOURNI**

Pour ces randonnées en raquettes il vous sera fourni une paire de raquettes "Inook Expert" très performantes. Leur système de fixation s'adapte à tous les types de chaussures (si vous avez un doute appelez-nous). Pour compléter l'équipement nous vous proposons des bâtons de ski.

## EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

### Vêtements :

#### Les principes :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur à raquettes, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

#### La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- o 1 chapeau de soleil ou casquette.
- o 1 foulard.
- o 1 bonnet.
- o 1 paire de moufles avec éventuellement des gants en soie et une paire de gants supplémentaire.
- o T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- o 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- o 1 veste en fourrure polaire.
- o 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- o 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- o 1 pantalon de trekking ample.
- o 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet)
- o 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- o Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- o 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.
- o 1 paire de guêtres.
- o Des sous-vêtements.
- o 1 maillot de bain (facultatif).
- o 1 pantalon confortable pour le soir.
- o 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

### Equipement

- o 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- o Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- o 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- o 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
  - 1 couteau de poche type Opinel.

**Code : 35BCSQA**

- o 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- o Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- o 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- o Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- o Papier toilette + 1 briquet.
- o Crème solaire + écran labial.
- o Boite plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- o 1 frontale ou lampe de poche.
- o 1 couverture de survie.
- o Appareil-photo, jumelles (facultatif).

#### **Pharmacie personnelle**

- o Vos médicaments habituels.
- o Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- o Pastilles contre le mal de gorge.
- o Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- o Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- o Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- o 1 pince à épiler.



## DATES ET PRIX

| Dates du lundi au samedi | Prix par personne |
|--------------------------|-------------------|
| Du 10 au 15 février 2020 | 695 €             |
| Du 17 au 22 février 2020 | 725 €             |
| Du 24 au 29 février 2020 | 725 €             |
| Du 02 au 07 mars 2020    | 695 €             |

\* séjour du Dimanche au vendredi.

Supplément chambre individuelle : 120 €

Les 27/01 – 03/02 – 09 et 16/03/20 randonnée itinérante "Traversée des Bauges" de Chambéry à Annecy (fiche descriptive disponible, n'hésitez pas à nous la demander)

## LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- la nourriture et l'hébergement (base chambre double) en pension complète
- le prêt des raquettes et des bâtons
- les transferts et visites prévus au programme

## LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- le supplément chambre individuelle 120 € (sous réserve de disponibilité)
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- l'équipement individuel
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend
- l'assurance annulation - assistance rapatriement interruption de séjour

## POUR EN SAVOIR PLUS

### INFORMATION SUR LA REGION

Le Massif des Bauges, Parc naturel régional, se situe dans les Alpes entre la Savoie et la Haute Savoie. Il est proche des villes d'[Annecy](#), [Aix-les-Bains](#), [Chambéry](#) et [Albertville](#). De loin, il ressemble à une forteresse inaccessible, mais ne vous fiez pas aux apparences ! En son sein, le paysage se décline en villages blottis entre prairies et forêts.

Suivant votre fantaisie, six accès vous permettent d'y entrer. Et vous y découvrirez un îlot de nature préservée, qui a su dompter le temps et échapper à la foule.

Ses habitants, les Baujus, sauront vous faire partager l'amour de leur pays. A pied, à cheval, avec un âne, à vélo, en parapente, à ski, ou en raquettes, le massif des Bauges est un terrain de découvertes pour les randonneurs de tout niveau.

Les montagnes abritent une flore et une faune remarquables et variées, notamment dans la Réserve Nationale de Chasse et de Faune sauvage des Bauges qui protège chamois, mouflons, marmottes, tétras... Les paysages du Massif des Bauges sont un régal pour les yeux, et la "Tome des Bauges", AOC, un régal pour le palais. Loin de la foule, "en Bauges on est bien !", les connaisseurs le savent.....

Sans oublier la fameuse « argenterie des Bauges » qui fait maintenant la fierté des Baujus, alors qu'il y a un siècle on se moquait d'eux car ils n'étaient pas assez riches pour se payer des couverts en argent, donc ils les fabriquaient eux-mêmes en bois !

### BIBLIOGRAPHIE

- " Les vallées des Bauges " , Abbé François GEX, Editions Bauges Diffusion.
- " Le loup n'a jamais mangé l'hiver " , Mémoires d'André GALLICE, poète paysan bauju, Editions Curandera.
- "Les Bauges " ALPIRANDO, novembre 89, p 64.
- "La Savoie Vagabonde", Tome 1, Jean-Marie JEUDY, Editions Glénat.
- ALPES MAGAZINE n°34, août 95, " Les Bauges , une île douce et verte " .
- ALPES MAGAZINE n°40, août 96, " Les Parcs des Alpes " , p 16.
- ALPES MAGAZINE n°61 février 2000, " Neige et traces dans les Bauges " , p 77.
- ALPES MAGAZINE n°64, juillet 2000, " Les Parcs alpins " , p 32.
- ALPES MAGAZINE n°85, janvier 2004 " Sur la ligne bleue des Bauges " , p 68.
- TERRE SAUVAGE n° 190 , janvier 2004, « randonnées nature dans les Bauges »
- TERRE SAUVAGE n° 239 juin 2008, « BAUGES, la nature a du goût »

### CARTOGRAPHIE

- 1 / 50 000 Didier Richard " Massif des Bornes-Bauges "
- 1 / 25 000 IGN 3332 OT Chambéry Lac du Bourget.
- 1 / 25 000 IGN 3432 OT Massif des Bauges.
- 1 / 25 000 IGN 3431 OT Lac d'Annecy.

**Filmographie** : « KNOCK » de Guy LEFRANC (1951) avec Louis JOUVET, " La dernière saison " de Pierre BECCU, « Mon petit doigt m'a dit » de Pascal THOMAS, avec Catherine FROT et André DUSSOLIER,

**Code : 35BCSQA**

**ADRESSES UTILES**

Itinéraire : [www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr)

SNCF : Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Co-voiturage : [www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr) [www.123envoiture.com](http://www.123envoiture.com) [www.allostop.net](http://www.allostop.net)

Parc Naturel des Bauges : [www.parcdesbauges.com](http://www.parcdesbauges.com)

## **ECOTOURISME**

### **CHARTRE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES**

SUD RANDOS est la première agence associative Européenne à obtenir le label Ecotourisme !

A l'issue de la réunion de la Section Française de la Fédération Europarc, le 16 avril 2014, SUD RANDOS a obtenu l'agrément Ecotourisme au titre du volet III de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés. Cette certification témoigne de l'engagement de SUD RANDOS dans le développement d'un tourisme responsable selon les 3 piliers de la Charte : Social, Environnemental et Économique.

**SUD RANDOS est soutenu par**

**Le Parc Naturel Régional des Grands Causses en Aveyron.**

**Le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc.**

**Le Parc National des Cévennes.**

### **BONNES PRATIQUES DE LA RANDONNEE**

Le patrimoine naturel est riche mais fragile. En balade, respectez la nature pour la conserver intacte...

#### **Soyez curieux... mais discrets :**

Si vous voulez observer les animaux sauvages, sachez que moins vous ferez de bruit et plus vous aurez de chance de les apercevoir. A certaines périodes de l'année quelques parcours seront modifiés pour ne pas déranger les animaux en période de reproduction.

#### **Fermez les portes derrière vous :**

Chicanes, portillons, barrières... ne sont pas là par hasard. Ni pour faire beau sur les chemins. Tous ces aménagements ont été spécialement installés pour garder les animaux, principalement des brebis à l'intérieur des clôtures. En traversant les parcs animaliers, soyez calme et discret pour ne pas nuire aux troupeaux.

#### **Laissez les fleurs où vous les trouvez :**

En chemin, vous pourrez admirer de nombreuses espèces végétales mais ne les cueillez pas, nombreuses sont protégées !

#### **Jetez vos déchets :**

A la poubelle ! Ne laissez rien d'autre que la trace de vos pas dans la nature. Les déchets peuvent mettre des dizaines voire des milliers d'années avant de disparaître, certains peuvent provoquer des blessures ou des incendies ! Truc d'indien : brûlez vos papiers hygiéniques (en prenant la précaution de ne pas provoquer un incendie...).

#### **Suivez les chemins :**

L'itinéraire que nous vous proposons respecte les cultures et les propriétés privées. S'il traverse un champ, contournez le !

#### **Fumée sans feu :**

Un simple mégot de cigarette, des braises mal éteintes multiplient les risques d'incendies. Soyez prudent !

#### **Les arbres :**

Vous les aimez, mais n'y inscrivez pas vos initiales pour la vie... Elles provoqueraient des blessures irrémédiables porteuses de parasites qui affaiblissent les arbres.

## **SUD RANDOS CERTIFIÉ « CHARTE EUROPÉENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTÉGÉS »**

La Charte européenne du tourisme durable, qu'est-ce donc ?

une charte en dix principes, créée par Europarc, la Fédération des espaces protégés européens, signée par plus de 130 espaces protégés, dont 26 en France qui ont pour vocation de développer dans les espaces protégés un tourisme de qualité dans le respect de l'homme et de son environnement

Etre certifié au titre de la Charte européenne du tourisme durable est une reconnaissance de notre engagement dans le tourisme durable, une attestation de la confiance que portent les Parcs naturels à notre entreprise et à sa démarche.

Nos séjours, créés en partenariat avec les Parcs naturels, allient beaux paysages, découverte de patrimoines naturels et culturels d'exception, activités de pleine nature. La rencontre et l'échange, aussi, avec les hommes et femmes qui vivent ces territoires au quotidien.

Des séjours 100% Parcs naturels et naturellement développement durable.

### **Les 10 principes qui guident notre partenariat avec les Parcs naturels :**

- 1/ Impliquer toutes les personnes participant à la gestion et au développement touristique dans et autour de l'espace protégé
- 2/ Elaborer et mettre en œuvre une politique de tourisme durable et un plan d'action pour l'espace protégé
- 3/ Protéger et mettre en œuvre l'héritage naturel et culturel de l'espace protégé, pour et par le tourisme, le protéger d'un développement touristique abusif
- 4/ Proposer aux visiteurs une expérience de grande qualité pour tous les aspects de leur visite
- 5/ Accroître les bénéfices du tourisme pour l'économie locale
- 6/ Promouvoir les produits touristiques spécifiques permettant la découverte et la compréhension de ce paysage
- 7/ Approfondir la connaissance de l'espace protégé et les questions de viabilité parmi les parties concernées par le tourisme
- 8/ Veiller à ce que le tourisme soutienne, au lieu de diminuer, la qualité de vie des habitants locaux
- 9/ Communiquer de manière effective auprès des visiteurs, des entreprises touristiques et des résidents, au sujet des qualités particulières de la zone
- 10/ Surveiller et influencer les flux de visiteurs afin de réduire les impacts négatifs

## **EXTRAIT DE NOS CONDITIONS DE VENTE**

SUD RANDOS définit ses conditions de vente (CDV) en fonction des spécificités de ses voyages. Tout achat d'un voyage implique leur acceptation.

Nous attirons votre attention sur le fait que les circuits accompagnés, en liberté et les voyages sur mesure proposés depuis notre site internet [www.sudrandos.com](http://www.sudrandos.com) et nos catalogues sont, au sens de la réglementation en vigueur, un « voyage à forfait », et, à ce titre, vous bénéficiez des droits reproduits à l'article 15 des présentes.

### **NOS OFFRES DE VOYAGES**

Nos offres de voyage comprennent des circuits "accompagnés" à réaliser en groupe, des randonnées "en liberté" à organiser selon votre date de départ et des voyages "sur mesure" à concevoir, selon vos envies du moment, avec l'aide de l'un de nos conseillers.

Sont seules considérées comme contractuelles, les prestations et informations mentionnées sur la "fiche technique" du voyage accessibles en vue de votre inscription auprès de SUD RANDOS ou sur le site Internet [www.sudrandos.com](http://www.sudrandos.com). En cas de contradiction entre les informations d'un voyage contenues dans notre offre (brochure, site Internet...) et celles figurant sur la fiche technique disponible auprès de SUD RANDOS ou sur son site Internet, ces dernières prévaudront.

### **Les circuits accompagnés et les voyages en famille**

Depuis notre site internet [www.sudrandos.com](http://www.sudrandos.com) et pour chacun de nos circuits accompagnés, nous mettons à votre disposition une information détaillée portant sur la nature et les spécificités du voyage. Vous pourrez notamment consulter le programme du circuit jour par jour, des informations pratiques sur la destination envisagée et prendre connaissance de toutes informations utiles pour sa réalisation (niveau d'implication physique, nombre minimum de participants..). Une rubrique « Date et Prix » vous permettra d'avoir une indication sur le prix du voyage à la date envisagée.

Nos circuits sont susceptibles d'accueillir des enfants mineurs accompagnés d'un adulte, à condition que leur âge et leur aptitude physique rendent possible la réalisation du circuit dans des conditions normales.

Nous vous précisons que nous proposons des circuits spécialement conçus pour les familles et ils sont proposés uniquement aux participants qui voyagent avec au moins un enfant mineur.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous proposons des séjours qui peuvent nécessiter un engagement physique plus ou moins important. En conséquence, nous vous recommandons de lire avec attention les informations mentionnant le niveau d'implication physique requis pour entreprendre le séjour envisagé.

Il incombe donc à chaque participant de déterminer en fonction des informations délivrées s'il dispose des capacités nécessaires pour réaliser le séjour.

En cas de doute et avant toute inscription, nous vous invitons à vous rapprocher de SUD RANDOS ainsi que de tout spécialiste (Ex. : médecin traitant en cas d'antécédents médicaux) afin de valider votre capacité à entreprendre ce circuit.

### **Les circuits en liberté**

Vous avez la possibilité de réaliser un séjour "en liberté". Depuis notre site internet [www.sudrandos.com](http://www.sudrandos.com) et pour chacun de nos circuits liberté, nous mettons à votre disposition une information détaillée portant sur la nature et les spécificités du voyage. Vous pourrez notamment consulter le programme du circuit jour par jour, des informations pratiques sur la destination envisagée et prendre connaissance de toutes informations utiles pour sa réalisation (niveau d'implication physique, nombre minimum de participants..). Une rubrique « Date et Prix » vous permettra d'avoir une indication sur le prix du voyage à la date envisagée.

Nos séjours "en liberté" ne sont jamais garantis avant vérification des disponibilités auprès de nos partenaires et intervenants. Voir paragraphe 2, modalités d'inscription sur un séjour en liberté.

Ces circuits sont

**Code : 35BCSQA**

susceptibles d'accueillir des enfants

mineurs accompagnés d'un adulte, à condition que leur âge et leur aptitude physique rendent possible la réalisation du circuit dans des conditions normales.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous proposons des séjours qui peuvent nécessiter un engagement physique plus ou moins important. En conséquence, nous vous recommandons de lire avec attention les informations mentionnant le niveau d'implication physique requis pour entreprendre le séjour envisagé.

Il incombe donc à chaque participant de déterminer en fonction des informations délivrées s'il dispose des capacités nécessaires pour réaliser le séjour.

En cas de doute et avant toute inscription, nous vous invitons à vous rapprocher de SUD RANDOS ainsi que de tout spécialiste (Ex. : médecin traitant en cas d'antécédents médicaux) afin de valider votre capacité à entreprendre ce circuit.

Nous attirons votre attention sur le fait que dans le cadre d'une randonnée en liberté : ce circuit s'effectue généralement sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications nécessaires au bon déroulement de votre randonnée.

Les séjours en liberté supposent souvent une connaissance convenable de la lecture de carte et de l'orientation, notamment en montagne. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils donnés par le topoguide, SUD RANDOS ne pouvant être tenue pour responsable des accidents résultant de l'imprudence d'un participant. SUD RANDOS ne saurait non plus être tenue pour responsable d'une mauvaise interprétation du descriptif ou d'une erreur de lecture de carte de l'utilisateur.

La randonnée en liberté suppose l'acceptation d'un risque, si minime soit-il, qui peut être dû, notamment, à une modification des éléments naturels sur l'itinéraire. En conséquence, chaque participant s'engage à accepter ce risque et à ne pas faire porter la responsabilité des accidents ou incidents pouvant survenir à SUD RANDOS, ou aux différents prestataires. Ceci est également valable pour les ayant droits et les membres de la famille.

De plus, nous ne pouvons en aucun cas être responsables d'une erreur d'itinéraire ou d'un départ trop tardif le matin qui pourrait poser des problèmes pour arriver à l'étape suivante.

Pour des raisons évidentes d'organisation, une fois votre randonnée commencée, vous devrez impérativement suivre le programme tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos lieux d'hébergement ou l'ordre des étapes.

Vous disposerez en complément des informations de voyages, détaillées dans la fiche technique du séjour, d'un « Carnet de route » qui vous sera envoyé avant votre départ. Il comprendra un topo-guide rédigé par nos soins, de la documentation sur la région traversée, la cartographie spécifique de la région et des reproductions de cartes à une échelle dédiée à la randonnée avec votre itinéraire mentionné sous la forme de « trace » en surlignage.

Nous vous conseillons par ailleurs d'être muni d'une boussole et de savoir "lire" une carte. Ce carnet de route vous sera envoyé dès réception du solde, ou remis le jour du départ par votre hébergeur.

#### **Les voyages sur mesure**

Vous avez la possibilité de réaliser un séjour personnalisé avec l'aide de nos conseillers. Il vous suffit de faire une demande de devis.

## LES MODALITES D'INSCRIPTION

Nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet [www.sudrandos.com](http://www.sudrandos.com) pour poser une option, faire une demande de devis et/ou procéder à une inscription pour réaliser un voyage SUD RANDOS.

Avant toute inscription, nous vous invitons à prendre contact avec l'un de nos conseillers afin de vérifier les éléments de votre projet (dates, niveaux, disponibilité etc...). Celui ci pourra vous orienter au mieux pour une réalisation parfaite de votre voyage. Dans le cas d'une inscription dite "en ligne" sur notre site internet, nous reviendrons vers vous dès enregistrement de votre demande. Si celle ci est intervenue en dehors des jours d'ouvertures de notre agence, elle ne sera prise en compte que le premier jour ouvré suivant votre inscription et dans l'ordre des demandes reçues.

Dans le cas d'une demande d'inscription sur un séjour en liberté, il est préférable de nous contacter par téléphone au préalable pour construire ensemble votre projet.

### Poser une option sur un séjour accompagné

Nous vous proposons de poser une option depuis notre site Internet et ainsi manifester votre intérêt pour le séjour sélectionné, sans engagement financier de votre part à la date de dépôt de l'option.

L'organisation de nos séjours en liberté est détaillée ci dessous (au paragraphe suivant)

Les politiques des compagnies aérienne ou de transport par rail, dans le cas de l'organisation de nos séjours « voyage » avec moyen de transport inclus (billet d'avion, de train etc...) ne nous permet pas de vous proposer de prendre une « OPTION » sur le transport en question. Nous prendrons en considération votre demande sauf pour la partie correspondant au « transport ».

Cette pose d'option vous permet de réserver une place ou plusieurs places pendant une durée déterminée au tarif en vigueur à la date de dépôt de l'option.

Au delà de la date de validité de l'option, les conditions tarifaires énoncées dans l'option sont caduques et la disponibilité des places ne sera plus garantie.

### Poser une option sur un séjour liberté

L'organisation de nos séjours "en liberté" ne nous permet pas de vous proposer de prendre une « OPTION » sur une date. Votre inscription sera donc forcément une RESERVATION ferme est définitive dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte.

A compter de la réception de votre bulletin d'inscription, nous procéderons à la vérification de la disponibilité auprès de l'ensemble des partenaires et intervenants pour votre voyage à la date que vous avez choisie, avant de pouvoir vous confirmer votre départ.

### S'agissant d'une demande de séjour "en liberté" :

- Vous choisissez librement la date de votre départ et le nombre de participant selon les indications données sur la fiche technique du séjour.
- Nous ne pouvons en aucun cas nous engager sur la totale réalisation de votre projet avant d'avoir vérifié les disponibilités auprès de nos intervenants.
- Nous vous invitons à nous donner, dès votre inscription, des dates de départs alternatives "possibles" pour votre séjour, ce qui nous permettra de pouvoir éventuellement vous proposer une solution complète selon vos disponibilités et celles de nos partenaires et intervenants.
- Nous reviendrons vers vous dans les plus brefs délais afin de vous informer de l'avancement de votre demande.

Dans le cas où une, ou plusieurs, prestations ne seraient pas possibles aux dates de votre voyage. Nous vous proposerons alors une solution alternative qui pourra prendre la forme d'un changement de date, de prestation ou tout autre modification permettant de réaliser convenablement votre séjour.

Vous serez libre d'accepter, ou non, cette proposition alternative.

Dans le cas d'un accord de **Code : 35BCSQA** votre part sur les modifications



proposées, pour votre séjour : votre inscription sera considérée comme totale et réalisée.

Dans le cas où votre projet est validé directement sans modification : votre inscription sera considérée comme totale et réalisée.

Après paiement du solde de votre séjour, correspondant au projet initial, augmenté ou modifié selon les changements acceptés au cours du traitement de votre dossier personnel, vous recevrez alors les éléments de votre "dossier de voyage" environ 15 jours avant votre départ.

Dans le cas d'un désaccord de votre part sur les modifications proposées, pour votre séjour : votre inscription sera purement et simplement annulée et nous vous rembourserons l'intégralité des sommes avancées sans pénalité.

#### **Demande de Devis pour les voyages sur mesure**

Si vous êtes intéressés par un voyage personnalisé à vos dates et avec les voyageurs de votre choix, nous vous invitons à formuler une demande de devis sur notre site depuis la rubrique dédiée.

#### **Inscription**

Une inscription est ferme et définitive dès lors que le bulletin d'inscription est complété et signé électroniquement ou de façon manuscrite et que le montant de l'acompte ou le prix total du voyage (selon la date du départ du voyage) a été réglé conformément à la procédure décrite à l'article 3 des présentes.

À réception de votre inscription, SUD RANDOS procédera, après vérification de l'encaissement du prix réglé, de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et /ou indisponible à votre date de départ, SUD RANDOS procédera au remboursement intégral des sommes versées dans les meilleurs délais et sans retenue d'aucune somme.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au voyage s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par SUD RANDOS concernant le voyage.

Conformément à l'article L 221-28 du code de la consommation, vous ne bénéficiez pas d'un délai de rétractation au titre de l'achat de prestations de voyage.

**Code : 35BCSQA**

## CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION / RESOLUTION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible SUD RANDOS et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation.

Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.

La prime d'assurance, la franchise SUD RANDOS, les frais de visa et d'envoi du passeport ne sont remboursables ni par SUD RANDOS ni par l'assureur.

En cas d'annulation de votre voyage, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article. Dans tous les cas, les primes d'assurances seront dues et non remboursable.

Une franchise de 50€ par personne pour le traitement du dossier « annulation » sera appliquée dans toute annulation.

### Annulation / résolution par tous les participants

Barème de frais d'annulation/ résolution pour tous les voyages SUD RANDOS, hors voyages comportant un billet d'avion et/ou de train etc..., il sera facturé les frais d'annulation/résolution ci-dessous :

- Plus de 60 jours avant le départ : 15% du montant total du BI ;
- De 60 à 31 jours avant le départ : 20% du montant total du BI ;
- De 30 à 21 jours avant le départ : 35% du montant total du BI ;
- De 20 à 14 jours avant le départ : 50% du montant total du BI ;
- De 13 à 7 jours avant le départ : 70% du montant total du BI ;
- Moins de 7 jours avant le départ : 75% du montant total du BI.

Barème de frais d'annulation/résolution avec billet d'avion et/ou de train etc..., il sera facturé les frais d'annulation/résolution ci-dessous :

- Plus de 120 jours avant la date du départ : 35% du montant total du BI.
- De 119 à 46 jours : 60% du montant total du BI.
- Moins de 45 jours : 100% du montant total du BI.

Concernant les voyages avec titre de transport, billet d'avion ou de train ou tout autre titre de transport, émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé, en complément des frais d'annulation/résolution ci dessus, des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation. Dans le cas où vous auriez acheté votre titre de transport par vos propres moyens, aucun remboursement ne pourra être effectué si le séjour venait à être annulé.

Lorsque plusieurs voyageurs sont inscrits sur un même BI et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées par SUD RANDOS, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez SUD RANDOS et engagés par le ou les voyageur(s) tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

### Annulation /résolution par certains participants et maintien du voyage pour les autres

Si un ou plusieurs voyageurs inscrits sur un même bulletin d'inscription annule(nt) leur participation à un voyage maintenu pour les autres participants, il sera fait application pour celui ou ceux qui annule(nt) des frais ci-dessous :

- Pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème de frais d'annulation de l'article 6.1 sera appliqué pour le(s) voyageur(s) qui annule(nt) sur le prix des prestations personnelles (billets d'avion...) non consommées du voyage à la date de l'annulation ; et - Pour les prestations partagées maintenues pour les participants au voyage : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au(x) participant(s) qui annule(nt) sur leur quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs voyageurs sont inscrits sur un même BI et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées par SUD RANDOS, quel que soit l'auteur du versement.

**Code : 35BCSQA**

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez SUD RANDOS et engagés par le ou les voyageur(s) tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

**Dispositions particulières pour les offres sur mesure, les groupes et les devis qui proposent un tarif variable selon le nombre de participants :**

En cas de désistement de l'ensemble du groupe les sommes retenues seront les suivantes :

Plus de 30 jours avant le départ : 10% du montant du séjour avec un minimum de 50 € par participant.

De 30 à 15 jours avant le départ : 50% du montant du séjour.

Moins de 15 jours avant le départ : 100% du montant du séjour.

Le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque soit la date de l'annulation.

**Annulation par SUD RANDOS pour manque de participants :**

Nous pouvons exceptionnellement être contraints d'annuler un départ si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

20 jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée dépasse 6 jours ;

7 jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée est de 2 à 6 jours ;

48 heures avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages ne durant pas plus de 2 jours.

Une solution de remplacement pourra vous être proposée. Dans le cas où les alternatives proposées ne vous conviennent pas, vos versements vous seront intégralement restitués, sans autres indemnités. Tous les frais engagés par vous restent à votre charge (achat de billets d'avion ou de train, hôtel, matériel nécessaire au voyage...).

**Prestations avant le départ et au retour du voyage**

Pour chaque voyageur qui organise seul ses prestations avant départ et au retour du voyage (transport, hôtel...) compte tenu des contraintes liés au transport (cf. Article 8), SUD RANDOS vous recommande d'acheter des prestations (titres de transport et autres...) modifiables et/ou remboursables et de prévoir des temps de transfert entre aéroports/ports/gares raisonnables.

En cas de survenance d'un fait imprévisible ou inévitable d'un tiers et/ ou du fait du voyageur, qui modifierai(en)t les prestations du voyage souscrites chez SUD RANDOS et/ou impliquera(en)t la modification des prestations réservées par le(s)voyageur(s) (non incluses dans votre voyage), SUD RANDOS ne saurait être tenue de rembourser les frais induits.

## **ASSURANCES**

SUD RANDOS vous propose une formule d'assurance. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances sont consultables sur le site [www.sudrandos.com](http://www.sudrandos.com) ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Nous vous précisons qu'il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement la compagnie d'assurance qui garantit votre voyage pour déclencher l'assurance. Dans l'assurance proposée, la prime d'assurance et les frais de visa ne sont remboursables ni par SUD RANDOS ni par l'assureur.

## **L'ESPRIT DE NOS SEJOURS**

Il y a bientôt 30 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnées au sein du réseau VAGABONDAGES, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps :

- Implantation et vie de nos équipes en milieu rural.
- Implication dans la vie locale et ses projets.
- Respect de l'environnement.

**Toutes les agences du réseau VAGABONDAGES sont différentes, mais elles se rassemblent autour de valeurs communes. Nous avons choisi de travailler ensemble et de partager nos passions et nos randonnées !**

Aujourd'hui, les séjours VAGABONDAGES vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Devenir acteur cela peut être :

- Vivre un temps privilégié avec chacune des rencontres (en chemin, en découverte, à l'étape, avec votre hôte, votre accompagnateur, les agriculteurs, ...).
- Utiliser autant que possible les transports en communs.
- Avoir le choix ou non de porter ses bagages. Le confort a des exigences? La question vous sera posée. Des solutions alternatives au transport des bagages pourront vous être proposées.
- Favoriser, consommer les productions locales pour une juste rémunération de chacun.
- Prendre plaisir à la dégustation de produits locaux de saison.

Etre acteur, c'est également, à l'issue de votre randonnée, prendre le temps de nous faire partager votre vécu et votre ressenti. Vous participez ainsi activement à l'évolution et à l'amélioration du séjour dans le respect de nos valeurs communes.

### **Randonner :**

C'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure.

C'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

C'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village.

C'est apporter une dimension humaine à la découverte d'un pays.

### **Et enfin...**

N'oubliez pas que le succès complet de votre randonnée dépendra en grande partie de la capacité de chacun à participer pleinement à la vie de groupe, à laisser ses soucis de côté pour quelques jours. Nous ferons tout pour vous laisser un souvenir inoubliable de vos vacances, à vous de venir les vivre avec plaisir et humour

### **Idée sympa :**

Vivez un moment de convivialité et de gourmandise, en partageant un échantillon de votre terroir pour le faire découvrir à vos compagnons de marche si vous rejoignez un groupe qui se constitue de personnes venues d'horizons divers.

## **SI NOUS N'AVONS PAS REPONDU A TOUTES VOS QUESTIONS N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER:**

SUD RANDOS - rue du Pontil - 12490 ST ROMÉ DE CERNON .

Renseignements : 06 48 20 71 48

Urgences : 06 52 40 80 34

mail : [contact@sudrandos.com](mailto:contact@sudrandos.com) site internet : <https://www.sudrandos.com>

A très bientôt sur nos chemins, l'équipe de Sud Randos.

**Code : 35BCSQA**